

UVSQ

université PARIS-SA

FORMATION CONTINUE EN MÉDECINE

[Nos formations](#)

- » Les capacités
- » Les diplômes d'Etat en médecine (DE)
- » Les Diplômes d'Université (DU)
- » Les Diplômes Inter-Universitaires (DIU)
- » Le développement professionnel continu (DPC)

[Procédure d'inscription](#)

1) Candidature :

A partir de la rentrée universitaire 2022/2023, vous devez déposer un dossier via l'

application de candidature e-candidat. Les validations se feront en ligne par le responsable de la formation et/ou le secrétariat pédagogique.

> Accédez à la plateforme E-Candidature

2) Inscription Administrative :

Une fois autorisé(e) à vous inscrire, un lien vers l'inscription administrative en ligne vous sera envoyé par mail (juin-juillet 2022). Vous pourrez alors effectuer votre inscription administrative en ligne et télécharger les pièces justificatives demandées.

Parmi ces pièces justificatives, vous devrez compléter et fournir le dossier d'inscription administrative (téléchargeable depuis chaque fiche formation).